

PLONGÉE AU CŒUR DE NOTRE MODÈLE AGRICOLE

Mais qu'est-ce qui cloche dans notre modèle agricole ? Pourquoi sommes-nous incapables en 2023 de nourrir l'ensemble de la population de la planète ? Pourquoi aujourd'hui encore des populations souffrent de faim dans les pays du Sud et des personnes n'arrivent pas à bénéficier d'une alimentation saine de qualité dans un pays aussi riche que la Belgique ? Pourquoi les producteurs et productrices, d'ici et d'ailleurs, ont-ils tant de mal à survivre ? Petit tour d'horizon...



© Flickr - Liz West

D'après les chiffres de 2021, il y a environ 36 000 exploitations agricoles en Belgique (environ 23 000 en Flandre et 13 000 en Wallonie). La Wallonie vise à atteindre 30% de la surface agricole utile en agriculture biologique d'ici 2030 (contre 7,2% actuellement).

La Flandre est plutôt spécialisée dans l'élevage, l'horticulture et la culture de pommes de terre. La Wallonie développe principalement des cultures céréalières, betteravières et des prairies pour l'élevage.

Le secteur agricole belge est un marché clé à l'export. L'agroalimentaire représentait 11,1% des exportations belges en 2020. Les principaux produits exportés sont la viande porcine, les pommes, les poires, les coings, les tomates. Mais aussi les produits transformés comme les boissons, les préparations de fruits et lé-

gumes, et les préparations à base de cacao, par exemple les bières, les frites et les chocolats¹.

Des exploitations plus grosses, plus mécanisées, avec moins de main-d'œuvre

Depuis les années 2000, le nombre d'exploitations a diminué de 40%. Cette diminution est à mettre en parallèle avec un phénomène de concentration des terres et des moyens de production. La superficie moyenne d'une exploitation a en effet triplé en 40 ans, passant de 12 hectares à 38 hectares. Sur la même période, le secteur agricole a également perdu 62% de ses travailleurs en raison d'une intensification de la mécanisation.

Une donnée qui inquiète nos agriculteurs : ils vieillissent et ne sont pas remplacés ! En 2000,

40% d'entre eux avaient plus de 55 ans et en 2022, plus de 55% dépassaient les 55 ans. En 2000, les moins de 35 ans représentaient 11%, ils ne sont plus que 6% aujourd'hui.

Diminution drastique du nombre d'exploitations, augmentation de leur taille, diminution et vieillissement de la main-d'œuvre, intensification de la mécanisation, sont donc les constats principaux que l'on peut faire.

La gestion européenne de l'agriculture

Au niveau européen, l'agriculture est gérée via la Politique Agricole Commune (PAC) mise en place en 1962 dans l'objectif d'augmenter la productivité et d'assurer la sécurité alimentaire de l'Union européenne. La PAC englutit à elle seule 36% du budget de l'Union européenne², même si ce pourcentage tend à diminuer. C'est notamment la PAC qui fournit des aides directes sans lesquelles les agriculteurs ne pourraient pas dégager un salaire suffisant. Ces aides directes sont la résultante d'un choix politique de baisser le prix des produits agricoles européens pour les rendre compétitifs sur un marché mondial. Les principales critiques envers la PAC sont qu'elle a toujours soutenu une agriculture industrialisée et productiviste et qu'elle favorise les plus grosses exploitations au détriment des plus petites³.

La PAC fait régulièrement l'objet de réformes. Depuis 2003, les aides directes sont conditionnées à une série de règles en matière d'environnement, de santé et de bien-être animal. La dernière réforme de 2021 (mise en application dès 2023) présente deux innovations importantes. La première concerne l'obligation, pour les Etats membres, de définir un plan stratégique national comprenant leurs priorités en termes de types d'aides qu'ils mettront en œuvre au regard des objectifs assignés par la PAC. La deuxième concerne la mise en place d'un « éco-régime », c'est-à-dire des mesures qui permettent de rémunérer des pratiques agricoles favorables à l'environnement et au climat via le FEAGA (Fonds européen agricole de garantie).

A la première lecture de ces nouvelles mesures et des systèmes de paiement distributif, de paiement « jeune agriculteur », de paiement vert, on a l'impression que la PAC évolue dans le sens souhaité (soutien des jeunes agriculteurs, des petites exploitations et de la transition écologique) et vise à répondre aux critiques qui lui sont adressées. Encore faudrait-il que cette évolution de l'agriculture soit

aussi visible dans l'ensemble des législations qui touchent au secteur...

Accords de libre-échange et PAC : incohérence quand tu nous tiens

Dans ses derniers communiqués de presse (datés respectivement du 30 juin 2022 et du 30 janvier 2023), la Fugea⁴ dénonce les incohérences entre les objectifs des accords de libre-échange signés ou en cours de négociation avec l'UE et les objectifs de la PAC. En effet, alors que la réforme de la PAC vise des standards de production plus élevés en termes de respect de l'environnement, les accords de libre-échange n'ont pas ces mêmes standards. L'accord de libre-échange signé entre la Nouvelle-Zélande et l'UE le 30 juin 2022 permettra par exemple l'importation de milliers de tonnes de produits agricoles qui ne sont pas soumis aux mêmes normes de production. Il en serait de même pour l'accord avec le Mercosur⁵ qui risque d'être ratifié cette année. Les petits agriculteurs d'Europe et d'Amérique du Sud dénoncent son aspect antidémocratique, le fait qu'il ne respecte ni les droits des paysans ni les engagements climatiques. Il serait par ailleurs contraire au Green Deal, un ensemble de mesures visant à engager l'UE sur la voie de la transition écologique.

Ces accords de libre-échange n'ont pas non plus pour objectif le soutien au développement rural et mettent nos producteurs dans une situation schizophrénique : ils doivent respecter des normes de production importantes en matière de protection de l'environnement tout en devant être concurrentiels avec des produits fabriqués dans des conditions beaucoup plus laxistes. Mission impossible ! Ces accords visent à augmenter l'import et l'export de produits qui pourraient très bien être produits et consommés localement et ne permettent pas d'envisager la sortie d'un modèle d'agro-business destructeur de la planète.

Entre la politique commerciale, la politique environnementale et la politique agricole de l'UE, il y a des ajustements à faire. La volonté d'agir dans le sens d'une transition écologique, d'un soutien à la petite production locale, d'une réduction des exportations inutiles doit se traduire dans l'ensemble de ces politiques au risque sinon d'être sans effet.

De la régulation à la dérégulation

Petit à petit, avec la montée en puissance du dogme néolibéral des années 80, les mesures

de régulation ont diminué. Depuis les années 2000, et surtout depuis la crise financière de 2008, les marchés financiers, toujours à la recherche de rendements élevés, se sont intéressés aux denrées agricoles. Aujourd'hui la nourriture est considérée comme un actif financier sur lequel on peut faire du profit. On assiste à un véritable accaparement des marchés agricoles par des spéculateurs qui sont des fonds de pension, des fonds spéculatifs, des banques, et des multinationales comme Archer Daniels Midland, Bunge, Cargill et Louis Dreyfus (communément appelées ABCD). Il y a quelques années, une étude menée par le réseau de financement alternatif a confirmé l'implication de banques belges dans des activités de spéculation sur les matières agricoles⁶.

Cette spéculation provoque une augmentation de la volatilité des prix, ce qui accroît les difficultés des agriculteurs et une augmentation des prix pour les consommateurs qui s'appauvrissent encore, surtout dans les pays les plus pauvres. L'actualité récente est venue renforcer ces mécanismes. La pandémie du Covid-19 et la guerre en Ukraine ont provoqué des difficultés d'approvisionnement (vu la perturbation des chaînes logistiques). Parallèlement, une grande part de la population a été confrontée à des diminutions de revenus. Cette combinaison vient mettre à mal la sécurité alimentaire, y compris dans les pays les plus riches.

Cette actualité n'a pas eu les mêmes conséquences pour chacun. Les quatre multinationales susmentionnées (qui détiennent 70% du commerce des céréales) ont augmenté leurs profits grâce à une explosion des prix qu'elles ont elles-mêmes provoquée par une opacité des stocks de marchandises qu'elles détenaient. Il suffit de laisser planer l'incertitude... les marchés s'affolent... les prix s'envolent... et les marges bénéficiaires de ces entreprises explosent.

Régulation et transparence, indispensables et à tous les niveaux

Aujourd'hui plus qu'hier, quelques acteurs financiers jouent avec la sécurité alimentaire de la planète. En l'absence de régulation mondiale ou européenne, la Belgique pourrait néanmoins agir. Une proposition de résolution relative à l'interdiction de la spéculation sur les denrées alimentaires a été déposée à la chambre des représentants en juillet 2022⁷. Il y est demandé notamment, de défendre, lors des sommets Ecofin⁸, le principe de l'interdiction de l'offre et de la commercialisation de produits finan-

© Pixabay - Jill Wellington



Echange avec Jean-Luc Dardenne, arboriculteur

Jean-Luc est producteur de pommes et de poires à Meeffe en Hesbaye. Il a obtenu le label "Fruit d'ici" avec certificat "sans résidus". *Je suis en zéro résidu. Pour pulvériser, j'utilise des produits chimiques en début d'année puis pendant l'été, je passe en produits bio. Je pourrais passer à une production bio mais je risque de ne pas réussir à vendre mes pommes. Il y a trois ou quatre producteurs de pommes bio en Belgique et ils se partagent le marché. Si on me garantissait la vente et le gain, alors je passerais au bio.*

Jean-Luc nous confie qu'à qualité égale, acheter chez le producteur est moins cher qu'en grande surface. Il dénonce d'ailleurs les arnaques importantes organisées par ces dernières qui ne perdent jamais. *Elles demandent aux producteurs de baisser leur prix pour qu'elles puissent annoncer des promotions. Mais celles-ci se font toujours sur le dos du producteur, jamais sur celui de la grande surface. La Belgique est renommée en production de fruits mais même à la période de production de pommes ici, les grandes surfaces vendent encore des pommes étrangères parce que les marges bénéficiaires sont plus importantes. Si on veut parler d'écologie, on devrait commencer par vendre nos produits.*

Pour certains produits, le fait d'avoir été conditionné en Belgique suffit à pouvoir y apposer une étiquette « made in Belgium » même si le produit a été cultivé à l'étranger... Une façon de leurrer le client et de rompre la confiance avec les producteurs belges. *Les gros commerciaux et les gros exportateurs ont un intérêt à vendre des produits belges vers l'étranger et inversement, c'est plus rentable pour eux que de vendre des produits belges en Belgique. Un camion de mes pommes vient de partir en Mongolie, vous trouvez ça normal ?*

Pourquoi les exploitations ne sont pas reprises par des jeunes ? Etant donné que j'ai plus de 50 ans, je ne peux pas avoir accès aux aides. Je ne sais pas investir et mettre mon entreprise à la pointe. Le petit jeune qui voudrait reprendre ne pourra pas tout faire du jour au lendemain. La conséquence de tout ça est qu'il ne restera bientôt plus que des super grosses exploitations. On fait tout pour mettre fin à la petite production.

Le message que Jean-Luc aimerait faire passer auprès du monde politique est : *venez nous rencontrer, écoutez-nous, respectez notre travail. Ciblez mieux les aides, assurez une rémunération correcte du travail. Mais avant toute chose, un produit du pays doit être consommé dans le pays ! Avoir le courage de dire stop aux exportateurs et aux grandes surfaces, c'est la priorité ! Et par rapport à l'idée d'une sécurité sociale de l'alimentation ? Je ne connais pas le concept mais tout ce qui peut favoriser une alimentation saine et locale est à soutenir.*

ciers qui spéculent sur les denrées alimentaires, une transparence effective sur ces marchés, et d'organiser une évaluation du moratoire de la FSMA⁹ sur la vente des produits financiers spéculatifs sur les produits agricoles.

Au niveau européen aussi, des voix se font entendre. Comme celle de la Commission développement du Parlement européen qui réclame auprès de la Commission européenne une transparence totale des stocks des matières premières agricoles, qui rappelle que ce sont les inégalités, et non l'indisponibilité (le manque de denrées), qui sont les principaux facteurs d'insécurité alimentaire et qui souhaite la mise en place d'une véritable stratégie pour encourager le développement des capacités locales de production alimentaire et réduire les vulnérabilités associées aux dépendances internationales¹⁰.

Un cadre légal et contraignant paraît absolument urgent et indispensable pour réguler les marchés financiers et pour protéger les producteurs des fluctuations de prix. Il en va de la survie de chacun d'entre nous. Comme l'écrit Amaury Ghijssels (CNCD), *depuis des décennies, la faim n'est pas un problème conjoncturel, c'est une injustice structurelle*¹¹. Repolitiser la question alimentaire paraît fondamental. Et reposer les valeurs que l'on veut défendre à travers un système agricole qui continue aujourd'hui encore à générer de la pauvreté chez les producteurs, de la faim et de la malbouffe chez les consommateurs. Un concept tel que la sécurité sociale de l'alimentation (SSA) peut certainement y aider, même si l'UE pourrait attaquer ce concept en pointant un risque de distorsion de la concurrence. Si tel était le cas, des voix s'élèvent déjà pour appeler à une désobéissance légitime des traités européens. Car la santé et l'environnement des peuples devraient passer avant le respect des traités et des règlements au service d'une concurrence toujours plus accrue entre les peuples et les territoires.

Aussi beau soit-il, le projet de sécurité sociale de l'alimentation ne viendra peut-être pas ébranler autant qu'on le souhaiterait le système agricole mondialisé et financiarisé. Mais comme le souligne Jean-Luc Dardenne, producteur en Hesbaya, *tout ce qui peut aider les consommateurs à accéder à une alimentation saine et locale est à soutenir*. La SSA vise à financer une partie de l'alimentation, à pé-



© Pixabay - Frauke Rietner

rennir une production locale, de saison, à rémunérer dignement les petits producteurs, à permettre à chacun d'accéder à une alimentation saine. C'est un levier qui permet de faire un pas de plus vers une transition écologique pour tous. Et qui, pour cette raison, mérite notre soutien.

Françoise Caudron

1. L'agriculture belge en chiffres, Statbel – La Belgique en Chiffres, SPF Economie, PME, classes moyennes et énergie, 2021
2. Chiffre de 2021, www.inrae.fr
3. BirdLife Europe, European Environmental Bureau, NABU, « La PAC répond-elle à ses objectifs ? », consultable en ligne www.greens-efa.eu/files/assets/docs/fitness_check_briefing_french.pdf
4. La FUGEA, Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs, mouvement paysan qui développe et soutient des politiques agricoles défendant l'autonomie paysanne et une agriculture durable multifonctionnelle.
5. Le Mercosur comprend le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay.
6. « La complicité des banques belges dans la spéculation sur l'alimentation », CNCD-11.11.11, SOS Faim, Oxfam-Solidarité, Réseau financement alternatif, Fairfin, juin 2013
7. Proposition déposée par M. Christophe Lacroix et consorts, Chambre des représentants de Belgique, 4 juillet 2022, DOC 55 2255/001
8. Les sommets Ecofin sont les réunions du Conseil de l'Union européenne rassemblant les ministres des Finances des États membres.
9. La FSMA *Financial Services and Market Authority* exerce, aux côtés de la Banque Nationale de Belgique (BNB), le contrôle du secteur financier belge.
10. 2022/2183(INI), Stéphane Bijoux, Parlement européen, 08/03/2023
11. Ghijssels A., « A qui profitent les crises alimentaires ? », CNCD, janvier 2023